

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 56

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10 - 3056)

Janvier 1966

Le français fédéral à l'U.N.E.S.

On nous communique le No 3 d'une publication de l'Union nationale des étudiants de Suisse, « Le point de vue », qui commence comme suit :

« Chères amies et chers amis, voici une brochure qui essaie de *te* familiariser avec les problèmes et l'activité des organisations estudiantines. »

Et voici quelques citations d'un article sur le logement :

« ...Il est d'usage à nos universités... Un grand nombre d'étudiants *est* obligé de faire la navette entre *leur* demeure et l'université... L'on *arrive* à ces chambres à prix modérés *que* par la possession de « tuyaux »... On *arrache* de plus en plus de vieilles maisons dans lesquelles se trouvent des chambres d'étudiants... Quelques chambres sont encore à récupérer par un procédé habile... Au maximum *le* 40% des étudiants *habite* chez *leurs* parents ou parenté... La recherche de chambres par la création de bureaux *entremetteurs*... La « Cité Universitaire » de Genève a été construite par une fondation, à laquelle *l'état* a participé *avec* 60%... Les cantons avoisinants et les *privés* ont participé au financement, et les étudiants eux-mêmes ont *raccolté* une somme respectable en organisant des bals et des *actions*... Souvent, on exige que les AGE's soient *porteurs* des foyers... »

Exemple de sous-titre en caractères gras : « Buts *idéels* »...

Et il y en a 23 pages comme ça !... On plaint sincèrement les membres romands de l'U.N.E.S.

A Magglingen

L'Ecole fédérale de Macolin vient de lancer un film de propagande qui débute avec cette suscription : « Ecole fédérale de gymnastique et de sport présente »...

En français, quand on ne fait pas du style télégraphique, on met un article.

Abréviation de « franc »

On doit écrire : 16 fr. (et non frs.). Si le montant comprend des centimes, on écrit : 16 fr. 80 (et non 16,80 fr., ni 16.80 fr., ni 16 fr. 80 ct.).

Refrain : l'usage d'écrire « Fr. 16.— » à l'intérieur d'un texte est germanique.

« Fondeurs »

Nous sommes à la saison du ski de fond, et l'on nous parle de « fondeurs », ce qui est ridicule, puisqu'un fondeur est un ouvrier en l'art de fondre les métaux.

Est-ce que « coureur de fond », ou « skieur de fond », ne feraient pas tout aussi bien l'affaire ?

Météorologie

L'Office suisse de météorologie est décidément fertile en fantaisies linguistiques. Il nous annonce maintenant que des pluies « se manifesteront » (se manifester = se faire connaître) ou « auront lieu »... !

Il vaut mieux répéter plusieurs fois « se produiront » que d'écorder le français.

Thalidomide

Les chimistes parlaient naguère *du* thalidomide (masculin justifié au point de vue chimique). Lors du fameux scandale, les journaux ont écrit « la » thalidomide. On trouve aujourd'hui les deux genres dans les revues médicales.

Mais il paraît logique de donner raison aux chimistes.

Encore « effectuer »

Dans la chronique d'un quotidien vaudois intitulée « BIZARRE — Un jour du monde » : « La police de Buenos-Aires a *effectué* une rafle dans la cave d'une église catholique... »

Pourquoi ne pas écrire « a fait une rafle »... ?

Bizarre, décidément !

Evoquer ne peut se rapporter qu'au passé. On ne peut pas « évoquer » une question d'actualité, encore moins un problème d'avenir.

Comité de rédaction : C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48) ; Roland Béguelin, Léon Savary, Fernand Schaub ; Alphonse Kehrer (radio) ; Frédéric Schlatter (sports) ; Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).